

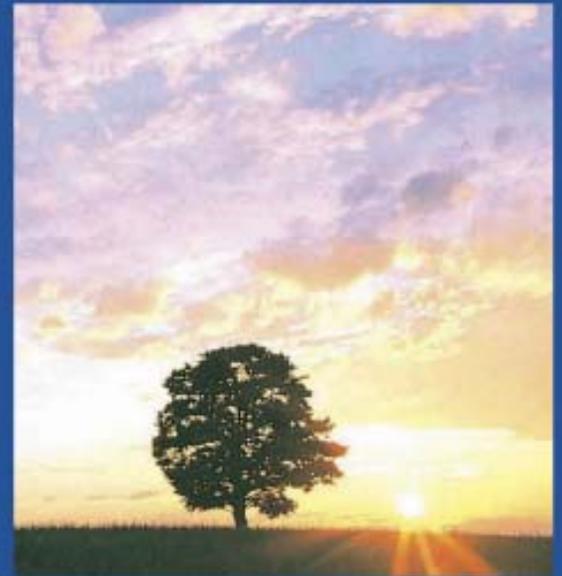
**Le secondaire
renouvelé...**

*pour un
monde
nouveau*

**Document d'information
à l'intention des parents**

Nouveau  Brunswick

Éducation



Une école renouvelée pour un monde nouveau

Face à un monde en constante transformation, l'école doit revoir son enseignement et l'adapter aux nouvelles réalités sociales et économiques.

Voilà pourquoi le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, en partenariat avec plusieurs intervenants, a entrepris de renouveler l'école secondaire. Ainsi, cette école pourra mieux préparer la jeunesse néo-brunswickoise à relever les défis de demain.

Le renouvellement de l'école secondaire s'accompagne de plusieurs changements. Ceux-ci se regroupent dans cinq catégories :

1. les méthodes d'enseignement;
2. l'encadrement des élèves;
3. l'évaluation des apprentissages;
4. le curriculum (les cours et leur contenu);
5. l'organisation de l'enseignement (la répartition des cours).

La mise en œuvre des changements a commencé en septembre 2002 et s'étendra sur quelques années.

Ce dépliant vous permettra de vous familiariser avec les principaux éléments de l'école secondaire renouvelée.

Le projet de renouvellement de l'école secondaire poursuit le même objectif que le Plan d'apprentissage de qualité : offrir une éducation de qualité à notre jeunesse. Il s'agit là d'un objectif stratégique pour assurer la prospérité du Nouveau-Brunswick.

Le renouvellement de l'école secondaire n'est qu'une facette des efforts gouvernementaux pour améliorer la qualité de l'éducation. Le Plan d'apprentissage de qualité propose une série de mesures destinées à favoriser l'excellence et le rendement en tout temps.

Le succès du Plan d'apprentissage de qualité et du projet de renouvellement de l'école secondaire repose sur une collaboration étroite entre tous les intervenants du monde de l'éducation, notamment les parents.

Le secondaire renouvelé : un travail d'équipe

Plusieurs étapes ont été franchies pour en arriver à l'école secondaire renouvelée.

Premièrement, le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick a mené des consultations auprès de groupes cibles dans les districts scolaires francophones.

Chaque groupe cible se composait d'élèves, d'employeurs, de parents, de décrocheurs et de représentants de collègues, de centres d'emploi et de l'Université de Moncton.

Ces consultations visaient à déterminer les grandes orientations d'une nouvelle école secondaire.

Puis, à la lumière des résultats des consultations, le ministère de l'Éducation et les directions d'écoles secondaires ont entrepris de redéfinir l'école secondaire.

Il est important de noter que les enseignants ont également participé à l'élaboration de ces changements. En effet, ceux-ci furent consultés à plusieurs reprises par leur direction d'école durant tout le processus.

La mise en oeuvre des changements est maintenant en cours. Le succès de cette étape passe par une collaboration étroite entre l'école, les élèves, les parents et les collectivités.

La participation des parents à l'éducation de leurs enfants est essentielle pour assurer la réussite scolaire. À l'occasion de la mise en oeuvre du projet de l'école secondaire renouvelée, nous encourageons les parents à maintenir l'intérêt qu'ils portent à l'éducation de leurs enfants.

Un élève mieux encadré et de nouvelles méthodes d'enseignement

À l'école secondaire renouvelée, chaque élève est soutenu, écouté, et conseillé par au moins un adulte de l'école. Cet adulte connaît bien l'élève et se préoccupe de la qualité de ses apprentissages, de son bien-être et de sa sécurité.

Par ailleurs, de nouvelles méthodes d'enseignement sont utilisées. Celles-ci reposent sur les principes suivants :

- l'enseignement doit se faire en donnant un sens aux apprentissages. En d'autres mots, l'élève doit comprendre pourquoi il apprend une matière;
- il doit y avoir une interaction entre les élèves afin de stimuler la réflexion et l'échange d'idées et ainsi favoriser des apprentissages de qualité;
- l'élève doit se sentir responsable de ses apprentissages;
- l'enseignement doit se faire en profondeur. Il doit se baser sur la réflexion plutôt que sur une étude superficielle et une mémorisation de la matière;
- l'enseignement doit se faire de manière à ce que l'élève puisse transférer ses connaissances d'une matière à l'autre;
- l'enseignement doit respecter les rythmes et les styles d'apprentissage des élèves;
- l'effort intellectuel, l'esprit critique et la rigueur doivent être encouragés;
- la maîtrise du français écrit et parlé doit être une priorité dans toutes les matières;
- les élèves doivent maîtriser les technologies modernes;
- tous les cours doivent être l'occasion pour l'élève de développer son sens de l'éthique;
- l'évaluation doit être cohérente avec les nouvelles approches pédagogiques.

Au programme : nouvelle forme d'évaluation et nouvelles exigences pour le diplôme d'études secondaires

L'école secondaire renouvelée fait une plus grande place à l'évaluation formative. Celle-ci permet d'évaluer plus régulièrement la progression de l'élève. Par conséquent, des mesures correctives peuvent être prises plus rapidement si l'élève éprouve des difficultés.

L'évaluation formative est différente des tests et des examens réguliers. En effet, ces derniers visent plutôt à reconnaître officiellement l'atteinte des objectifs d'un cours ou d'un programme d'études.

Par ailleurs, l'école secondaire renouvelée comporte de nouvelles exigences pour l'obtention du diplôme d'études secondaires.

Dorénavant, les crédits obtenus en 9^e année ne compteront plus pour l'obtention du diplôme d'études secondaires. Seuls les crédits obtenus en 10^e, 11^e et 12^e années compteront pour ce diplôme.

Ce changement a pour but d'aider les élèves qui éprouvent des difficultés à mieux réussir leur entrée à l'école secondaire.

Seuls les élèves qui commenceront leurs études secondaires après juin 2003 seront touchés par les nouvelles exigences pour l'obtention du diplôme d'études secondaires.

Un nouveau curriculum pour refléter les réalités d'aujourd'hui et de demain

À l'école secondaire renouvelée, l'élève va acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes qui lui permettront :

- de posséder une formation fondamentale,
- d'ancrer son identité et
- d'apprendre durant toute sa vie.

Cette école renouvelée se caractérise par l'application de six objectifs d'apprentissage communs à tous les cours. Ces six objectifs s'ajouteront aux objectifs d'apprentissage spécifiques à chaque cours.

Ainsi, pour chaque cours, l'élève devra pouvoir démontrer qu'il est capable :

- de communiquer clairement et efficacement dans une langue juste et appropriée selon le contexte;
- d'utiliser judicieusement les technologies de l'information et de la communication dans des situations variées;
- d'affirmer ses choix et ses opinions, d'accepter la différence et de s'ouvrir à la diversité, en tenant compte des valeurs, des droits et des responsabilités individuelles et collectives;
- de prendre conscience de la richesse de son patrimoine culturel, d'affirmer avec fierté son appartenance à la communauté francophone et de contribuer à son essor;
- de manifester des capacités d'analyse critique et de pensée créative dans la résolution de problèmes et la prise de décisions individuelles et collectives, et
- de choisir les bons moyens pour atteindre les objectifs visés.

Par ailleurs, la majorité des matières enseignées actuellement feront partie du nouveau programme d'études. Cependant, tous les cours feront l'objet d'une révision de contenu.

Une mise en oeuvre en douceur

La mise en oeuvre des changements associés à l'école secondaire renouvelée s'étendra sur quelques années. Cela permettra de faciliter leur intégration.

Ainsi, en septembre 2002, toutes les écoles secondaires ont lancé un projet pour permettre aux enseignants et aux élèves de s'initier aux différents changements.

Depuis septembre 2003, le nouveau régime pédagogique (les cours, leur contenu et leur répartition) est progressivement mis en oeuvre. Il s'applique maintenant aux élèves de 9^e année. Puis, en 2004, il s'étendra aux élèves de 10^e année. Enfin, en 2005, le nouveau régime pédagogique s'appliquera également aux élèves de 11^e et 12^e années.

Fait à noter, seuls les élèves qui ont commencé ou commenceront leurs études secondaires après juin 2003 seront touchés par les changements au régime pédagogique.

